

LES ÉTUDES LITTÉRAIRES APRÈS LE BAC

3. DE NOMBREUSES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Ces écoles, publiques ou privées, recrutent sur test ou concours les bacheliers ou des diplômés de l'enseignement supérieur qui souhaitent recevoir une formation plus **professionnalisante**.

Elles recrutent différents types de bacheliers : avec un bac L, on peut aussi bien intégrer une école pour devenir journaliste que manager, webdesigner, artiste ou infirmier.

- Les **IEP** : SciencesPo Paris et les Instituts d'études politiques de province (Lyon, Lille, Aix, Strasbourg, etc.) proposent des formations en communication, relations internationales, économie-gestion, avec des spécialités en fonction des campus.
- Les écoles de **journalisme** et de **communication**, publiques (CELSA, CUEJ, EJCAM) et privées (CFJ, ESI, EJT, EFAP). Leur formation permet de travailler dans la presse écrite, les métiers du livre, internet, la publicité.
- Les écoles de **gestion** et de **commerce** : pour se spécialiser dans le marketing, le management, la vente, la communication.
- Les écoles d'**art** : pour travailler dans les domaines de la pratique artistique, du design, de la communication, de la publicité, de la mode. Il existe des écoles publiques d'arts et d'arts appliqués (Arts Déco, Beaux-Arts, Estienne) ainsi que des écoles privées.
- Les écoles de **cinéma** : pour se préparer aux métiers de l'audiovisuel (formation artistique et/ou technique : réalisation, scénario, image, montage, son). Elles peuvent être publiques (ENSMS La Fémis, ENS Louis Lumière) ou privées.
- Les écoles de **théâtre, de musique et de danse** : pour devenir acteur, metteur en scène, décorateur, chorégraphe, etc. Il existe des conservatoires nationaux et régionaux ainsi que des écoles privées.
- Les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) permettent de préparer des **diplômes d'infirmier, d'aide soignant, de puériculture**. Là encore, les littéraires sont les bienvenus.

4. LES DUT ET BTS : LA FORMATION À UN MÉTIER

Préparés respectivement dans les universités ou dans les lycées, les DUT et les BTS permettent une insertion professionnelle rapide mais aussi des poursuites d'études.

- Ce sont des **diplômes** préparés en **deux ans**.
- Ces filières sont **sélectives** (recrutement sur dossier), au lycée (BTS) ou à l'université (DUT).
- Elles conduisent à l'apprentissage d'un métier du **tourisme**, de la **communication**, du **multimédia**, de l'**assurance**, du **commerce international**, des **carrières juridiques et sociales**.
- Des **stages** sont intégrés à la formation.
- Les étudiants titulaires de BTS et de DUT ont la possibilité de **poursuivre leurs études en licence** (L2 ou L3 professionnelle) ou dans diverses **écoles**.

Ces formations sont pour la plupart proposées dans l'académie de Créteil.

Les liens correspondants, ainsi qu'une version développée du présent document, se trouvent sur le site Lettres de l'académie de Créteil.

<http://lettres.ac-creteil.fr>

Page «Bac-3/Bac+3 Lettres»

académie
Créteil

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LETTRES

ARTS - LANGUES

COMMUNICATION

SCIENCES HUMAINES

Les études littéraires sont **ouvertes à tous**. Elles apportent aux élèves des compétences pour des métiers très **divers**, que ce soit par le nombre, les orientations ou les domaines d'activités concernés.

Elles offrent ainsi **de nombreux débouchés**. Elles permettent de comprendre **le monde contemporain** et s'inscrivent pleinement dans ses évolutions.

LA FILIÈRE LITTÉRAIRE AU LYCÉE

Toutes les filières au lycée comportent des enseignements littéraires, que la série L permet d'approfondir. Celle-ci conjugue en effet l'enseignement de **connaissances étendues** et l'acquisition de **capacités d'analyse rigoureuses**. Elle développe ainsi la **curiosité intellectuelle** et la **sensibilité** de chacun tout en dispensant une **solide culture générale**.

1. LA SECONDE : UNE ANNÉE DE DÉCOUVERTE

- L'année de seconde construit **les choix d'orientation**. Le cours de français permet de découvrir des **textes littéraires** variés et plus difficiles qu'au collège ; il cherche à en approfondir l'analyse et l'interprétation.
- L'année de seconde, ce sont aussi des **enseignements d'exploration**. Parmi eux : « Langues et Cultures de l'Antiquité » (grec ou latin) ; une troisième langue vivante ; « littérature et société » ; « informatique et création numérique », « arts visuels », « création et activités artistiques » (dans certains lycées)...
- L'année de seconde, c'est enfin la possibilité d'ajouter des **options facultatives** pour découvrir encore d'autres domaines : théâtre, cinéma, musique, arts plastiques, danse...

2. LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE L : UN CYCLE POUR CHERCHER ET TROUVER SA VOIE

- La série L définit quatre grands profils, en fonction des spécialités choisies :
 - **lettres-langues** avec deux ou trois langues vivantes
 - **lettres classiques** avec une ou deux langues anciennes (latin et / ou grec)
 - **lettres-arts** (musique, arts plastiques, histoire des arts, théâtre, cinéma)
 - **lettres-mathématiques**
- Elle comprend :
 - **un tronc commun** à toutes les séries
 - **des enseignements spécifiques** à la filière L :
 - deux heures de français en plus pour étudier un programme de littérature propre à la série
 - deux heures de littérature étrangère en langue étrangère (LELE)
 - deux heures d'enseignement scientifique (SVT et Sciences physiques)
 - **une spécialité obligatoire** à choisir parmi les enseignements suivants (en fonction des établissements) :
 - langues vivantes (étude approfondie d'une des langues vivantes)
 - langues et cultures de l'Antiquité
 - arts (au choix : arts plastiques, histoire des arts, cinéma-audiovisuel, théâtre, danse, arts du cirque)
 - mathématiques
- En **terminale**, elle se caractérise aussi par
 - 3 ou 4 heures de philosophie en plus par rapport aux autres séries générales
 - 2 heures de littérature française
 - l'option « droit et grands enjeux du monde contemporain » (dans certains lycées)
- Chaque élève peut également affirmer son profil grâce à des **options facultatives**.

LES ÉTUDES LITTÉRAIRES APRÈS LE BAC

Au cours de l'année de terminale, le lycéen définit son cursus dans l'enseignement supérieur, en fonction de ses intérêts et de ses résultats. Il optera ainsi pour des études longues, ou plus courtes et professionnalisantes. Si **l'inscription à l'université est de droit** pour tout bachelier, il existe un grand nombre de **filières sélectives** comme les CPGE, les BTS, les DUT ou les écoles spécialisées qui recrutent sur dossiers ou concours.

1. À L'UNIVERSITÉ : DES LICENCES ET DOUBLES-LICENCES VARIÉES

Elles constituent **le premier cycle des études universitaires** et peuvent être suivies d'un master recherche ou d'un master professionnel. Trois grands domaines sont reliés au champ des lettres :

- les licences « **arts, lettres, langues** » (littérature, arts plastiques, cinéma audiovisuel, théâtre, médiation culturelle, langues, etc.)
- les licences « **sciences humaines et sociales** » (philosophie, histoire, sociologie, psychologie, etc.)
- les licences « **droit, économie, gestion** » (droit, sciences politiques, etc.)
- les **doubles licences** se développent de plus en plus à l'université, proposant ainsi des parcours spécifiques (philosophie et science politique, histoire et science politique, philosophie et droit, etc.)

2. LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE) : UNE FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE DE HAUT NIVEAU

Classes d'enseignement supérieur situées dans les lycées, les « prépas » littéraires permettent d'accéder à de nombreuses écoles dans des domaines très variés. Elles offrent :

- une scolarité en **deux ans** : l'hypokhâgne (lettres supérieures) et la khâgne (première supérieure)
- une **filière sélective** : recrutement sur dossier, à partir des bulletins de Première et de Terminale
- une **formation exigeante** : un travail important (nombreuses lectures) au profit des connaissances, de la culture et des méthodes
- un enseignement **pluridisciplinaire** : des cours de littérature, de philosophie, d'histoire, de géographie, de langues vivantes et anciennes, d'histoire de l'art
- une spécialisation progressive : les étudiants choisissent leur spécialité durant leurs deux années de formation
- une formation **universitaire** : validation en deux ans de la L1 et de la L2
- une grande variété de concours : préparation du concours de la **BEL (Banque d'Épreuves Littéraires à bac + 2)**, qui réunit les ENS (**Écoles Normales Supérieures**), des **écoles de journalisme, de communication** (CELSA), des IEP (Instituts d'Études Politiques : **SciencesPo**), de nombreuses **écoles de commerce** (dont HEC, ESSEC, ESC, etc.), des **écoles de traduction** (ISIT), Saint-Cyr, etc.

